



L'ÉCHO DE LA FONTAINE

Journal municipal de Mirabeau/

NOËL 2022
N°30

TRÈS BONNE ANNÉE

2023

ÉDITO >

RETOUR EN IMAGES >

ZOOM > Mirabeau, une petite ville de demain
Chapitre 1 : un nouveau plan de circulation
à l'étude

VIE SCOLAIRE >

ENVIRONNEMENT > Gestion de nos déchets
Étude sur le développement du photovoltaïque

URBANISME >

VIE ASSOCIATIVE >

EN COURS > Le retour du tourniquet

CULTURE > les chroniques de Claude Dussart

LIEN SOCIAL/SOLIDARITÉ >

COTELUB >

ÉTAT CIVIL >

P 2

P 3

P 4

P 5

P 6

P 8

P 10

P 11

P 12

P 14

P 15

P 16

ÉDITO



2023 : Mirabeau à la
pointe de l'engagement
écologique.

2023 verra se concrétiser notre engagement à améliorer votre qualité de vie sur le long terme. Avec l'aménagement de l'EcoQuartier et grâce au dispositif « Petite Ville de

Demain », notre politique d'aménagement durable et environnemental suit son cours. En ce tout début du mois de janvier nous avons posé la première pierre des logements sociaux qualité BDM niveau Bronze.

Nous inaugurerons notre école bâtiment durable méditerranéen, niveau or pour la rentrée 2023 (page 5). L'aménagement de la place du Barry dans le cadre de Petite ville de demain est à l'étude. Nous avons déjà reçu des architectes paysagistes et urbanistes pour nous accompagner dans notre projet et un plan d'étude sur la circulation et la mobilité à Mirabeau est en cours. (Page 4)

Comme toutes les communes de France nous subissons entre autres une crise énergétique. Les prix flambent. Nous devons réfléchir à une politique énergétique plus verte pour rendre notre commune plus résiliente grâce au photovoltaïque. (Page 6).

En partenariat avec le PNRL nous allons inscrire au budget 2023 une étude sur le développement du photovoltaïque pour équiper notre patrimoine communal et alimenter notre réseau d'éclairage public.

Dans cette démarche dynamique pour un village soucieux de son environnement notre commune se lance un nouveau défi : nous concourons en 2023 pour le label territoire durable une Cop d'avance et nous espérons ainsi une reconnaissance et une valorisation de l'engagement de notre village dans un processus d'amélioration continue pour la qualité de vie de tous les Mirabelains.

Enfin « le tourniquet » fait son retour à Mirabeau ! Un nouvel espace de jeux pour les enfants verra le jour en 2023 ! (Page 11). Après deux années compliquées nous avons enfin pu nous réunir de nouveau en cette fin d'année 2022.

La réunion publique en novembre dernier (page 8) où j'exprimais le désarroi des élus quant à la maîtrise de notre urbanisme communal « usurpée »

INFO PRATIQUES

Mairie : Lundi au Vendredi 8h30>12h00 - 13h30>17h00
Jeudi et mardi : 8h00 > 12h00. Fermeture l'après-midi
Samedi de 8h30 > 11h30.

Tél : 04 90 77 00 04/ E-mail : mairiemirabeau@wanadoo.fr

Permanences du Maire Robert Tchobdrénovitch :
sur rendez-vous. Les élus reçoivent sur rendez-vous
CCAS. Responsable Madame Bernadette Vitale.

Permanences : tous les mercredis, de 9h00 à 11h00, en mairie.
Renseignements ou prise de rendez-vous, contacter
Marie Cholvy. TEL : 04.90.77.08.41
E-mail marie.cholvy@mirabeaunluberon.fr

Permanence en mairie : Noëlle Trinquier, conseillère
départementale du canton de Pertuis.
Renseignements/rendez-vous : 07.86.91.76.64.

Ramassage des monstres : tous les jeudis. Service gra-
tuit mis en place par la COTELUB. Tel : 04 90 07 48 12

Ligne bus 107 : Mirabeau/La Tour d'Aigues/Pertuis

Transport à la réservation : Réservation des trajets
la veille du départ en téléphonant au 04 90 74 20 21
du lundi au vendredi de 8h15>12h15/ 13h30>16h30.
www.sudest-mobilites.fr

L'ÉCHO DE LA FONTAINE : publication de la commune de Mirabeau.
Mairie de Mirabeau, 8 rue de la mairie. 84120 Mirabeau.
Directeur de publication : R. Tchobdrénovitch
Responsable rédaction et PAO : L de Luze

par le législateur, nous a permis le conseil municipal et moi-même de vous revoir depuis cette terrible parenthèse pandémique. Nous avons pu nous retrouver autour de l'illumination de la forêt de Noël, et du marché de Noël, ainsi que toutes les festivités organisées par nos associations. Nous vous proposons de vous revoir samedi 21 janvier 2023. J'aurai le plaisir de vous accueillir pour la traditionnelle cérémonie des vœux du maire.

Bonne année !

Votre Maire, R. Tchobdrénovitch

RETOUR EN IMAGES >

sept
2022

Journée des associations

Plus de vingt associations étaient présentes. De nombreux visiteurs et adhérents se sont inscrits et participent ainsi au dynamisme associatif du village. Tennis, théâtre, école de musique, organisation de sorties, randonnées, actions pour les enfants. Personne n'est oublié. Le Maire était accompagné de Madame Noëlle Trinquier venue répondre aux attentes des associations



Vallis habitats-Démarrage des opérations de terrassement des 23 logements sociaux

Accueil des nouveaux arrivants en présence de la directrice Sud Luberon Tourisme. Belle occasion pour faire connaissance et présenter l'organisation de la Cotelub et de la commune en rappelant les projets municipaux en cours et à venir.



oct
2022



Réunion avec la CAF de Vaucluse. Présentation du Projet Éducatif Territorial (PEDT) 2022/2025 qui traduit l'engagement de la municipalité, ses priorités et ses principes en matière de politique jeunesse : construction du groupe scolaire, ALSH et accueil périscolaire.

Nov
2022



Cérémonie du 11 novembre

Déc
2022

Illuminations de la forêt de Noël

Chocolat chaud, vin chaud, pain d'épice ont régalé petits et grands. Merci à «Mirabeau Manifestations» pour l'animation et les préparatifs des boissons et gâteaux et à Mirabelcanto pour le chant de Noël interprété par la chorale de l'association.



ZOOM

MIRABEAU, UNE PETITE VILLE DE DEMAIN CHAPITRE 1

Depuis 2020 un programme national de six ans «Petite ville de demain» a été mis en place par l'état pour aider les communes rurales dans leur volonté de redynamiser leur centre bourg. Mirabeau en fait partie. L'aménagement de la place du Barry et la création d'un parking en sont les projets phares. Mais avant de lancer ces nouveaux aménagements, une étude sur la mobilité dans notre village doit être entreprise.

> LANCEMENT D'UN ÉTUDE SUR UN PLAN DE CIRCULATION ET MOBILITÉ

En amont de ces futurs aménagements, la majorité municipale a souligné la nécessité de redessiner les flux de circulation à Mirabeau. Avec 1 400 habitants en 2022, Mirabeau connaît une hausse significative de sa population au cours des 10 – 15 dernières années (1 100 habitants en 2008), générant de nouveaux besoins de services, de commerces au sein du village et des mobilités croissantes.

La configuration urbaine de notre village n'est plus adaptée à l'augmentation du trafic routier dans le centre et en agglomération sur la RD 973.

Ces transformations nécessitent un nouveau plan de circulation. Ce plan anticipera les nouveaux flux avec la création d'un parking (Pharmacie) et de l'aménagement de la place du Barry.

Un des souhaits de la commune est en effet de transformer la place du Barry en un véritable cœur de village et d'en faire un espace mixte de stationnement, mais aussi un îlot végétalisé convivial où les Mirabelains pourront se retrouver.

Un parking situé au-dessus de la pharmacie sera créé.

Il décongestionnera la place et pourra accueillir résidents et visiteurs.

Outre les réflexions sur les aires de stationnement, ce plan de circulation établira un nouveau schéma de circulation qui articulera les nouveaux flux de voitures avec des cheminements piétonniers sécurisés et confortables.

Ce nouveau plan de circulation devra combiner ainsi 3 objectifs :

- Améliorer les déplacements au sein du village (Piétons/Voitures/ Vélos)
- Proposer une offre de stationnement limitée dans le centre ancien de Mirabeau
- Anticiper les flux futurs au regard des projets d'aménagement comme celui de la place du Barry.

CONSTRUISONS DURABLEMENT L'AVENIR DE MIRABEAU
GRÂCE AU DISPOSITIF «PETITES VILLES DE DEMAIN»



Financement de l'étude
du plan de circulation

Banque des territoires :
50% du montant TTC de
l'étude
Conseil départemental
du Vaucluse
50% du montant TTC de
l'étude plafonné à 5000€



Réunion du 23 septembre avec la société Horizon conseil pour
un nouveau schéma d'organisation des mobilités

VIE SCOLAIRE

UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Au début du mois de novembre les élus de la majorité municipale ont reçu les nouveaux petits élus du conseil municipal des enfants dont la mission première est de représenter les élèves de l'école de Mirabeau.



Classe de CE2-CM1
Sélena AMADOR-Titouan DUQUESNOY-Enola SANTINI-Antoine NICOLLET
Classe de CM1-CM2
Elsa POLI-Peter SANCHEZ-Soan BAGHUELOU-Angéline PAREDES

«Faire participer des jeunes à la vie citoyenne»

C'est ainsi qu'Anne Marie-Gimenez en charge de la vie scolaire a rappelé aux jeunes élus entourés de leur famille et de leur maitresse leur mission de travailler pour les intérêts des élèves de l'école de Mirabeau.

Les nouveaux petits élus vont travailler comme un vrai conseil municipal.

Ils auront un budget de 300 € et se réuniront dans le cadre de la vie scolaire. Avec l'aide de Madame Claire Bedel et de Madame Anne-Marie Gimenez, ils devront faire les acquisitions nécessaires dans



l'intérêt de tous les élèves depuis la maternelle jusqu'à la primaire.

«Il faudra faire de la gestion» précise le Maire.

Leur première action publique s'est déroulée le 11 novembre pour la cérémonie de commémoration où ils ont honoré les soldats morts aux combats de la première guerre mondiale.

Ils auront aussi une mission pédagogique avec les opérations de réduction des déchets et de recyclage que tous les élèves continueront de mener au sein de l'école.

«Quand est-ce que l'on pourra aller dans la nouvelle école ?»

La rentrée des élèves se fera en septembre 2023

L'éducation nationale ne stipule pas une rentrée en cours d'année, de plus le chantier connaît des retards sur le planning. Pour les élèves qui ne pourront pas faire leur rentrée dans la nouvelle école (passage en 6^{ème} au collège), le Maire leur a promis une visite privée au printemps 2023.

Et le skate parc ?

Le maire a rappelé aux petits élus que l'étude sera inscrite comme promis au budget 2023.

La première séance du Conseil municipal des enfants s'est terminée avec le verre de l'amitié où élus et parents ont pu échanger en toute convivialité.



ENVIRONNEMENT

TRI DES DÉCHETS : LE COMPOSTE OBLIGATOIRE PARTOUT EN FRANCE DÈS 2024

Le tri des déchets organiques deviendra obligatoire pour les professionnels, les collectivités locales, les industriels et les particuliers à compter du 31 décembre 2023.

Ainsi, tous les citoyens devront se mettre au compostage et disposer d'un bac pour trier les restes de repas et les épluchures de fruits et légumes. Cette disposition issue de la loi anti-gaspillage de 2020 a pour but de valoriser des déchets qui perdent toute leur utilité en partant à la poubelle.



La loi antigaspillage stipule en effet que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets dès le 1er janvier 2024. Chaque foyer triera donc ses déchets alimentaires dans une poubelle dédiée, un « bio-seau », qui sera collecté par des camions bennes dédiés aux biodéchets.

Dans le cadre de sa politique de sensibilisation à la gestion de nos déchets la Cotelub à partir du mois de janvier, distribuera gratuitement des bio-sceaux et des composteurs aux habitants qui en font la demande.

Des composteurs collectifs seront aussi installés et mis à disposition des habitants pour ceux qui ne peuvent pas en posséder.

4500

C'est le nombre de composteurs qui sont achetés et distribués en janvier par notre communauté de commune La Cotelub

Qu'est-ce qu'un biodéchet ?

Il s'agit des « déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires. »

(Art L. 541-1-1 du code de l'environnement)

Les déchets de cuisine (épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œufs, marc de café, restes, etc.) et de jardin (tonte de pelouse, feuilles mortes, mauvaises herbes, etc.). Attention, certains éléments ne sont pas compostables comme l'ail et les oignons, les restes de viande ou les produits laitiers

Pourquoi rendre le compostage obligatoire en 2024 ?

Actuellement, 85 kg de ces biodéchets sont jetés aux ordures par an et par habitant*.

Une fois à la décharge, ils sont traités et dépollués, voire même incinérés. La gestion de nos déchets à la source grâce au compostage permet de :

- Limiter la production de déchets à traiter par le service public

- Réduire la facture de gestion des déchets : cela signifie moins de camions de collecte de déchets sur les routes, donc moins de dépenses d'énergie pour leur transport, moins de mise en décharge, moins d'incinération de déchets alimentaires.

De plus le traitement de nos déchets par in-

cinération ou encore mise en décharge est un procédé à faible valeur ajoutée, alors que les déchets organiques auraient pu servir. En effet, le compostage permet la création d'une matière fertilisante, le compost, utilisable pour enrichir les sols. Par ailleurs, les biodéchets peuvent aussi être convertis en biogaz, une énergie renouvelable, par la méthanisation.

C'est pour tous ces bienfaits que le gouvernement a décidé de rendre obligatoire la gestion séparée des biodéchets dès 2024.

DÉVELOPPEMENT DU PHOTOVOLTAÏQUE À MIRABEAU ÉTUDE ET DIAGNOSTIC EN PARTENARIAT AVEC LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU LUBERON (PNRL)

Comment faire des économies d'énergie, quelles sont les énergies renouvelables qui nous aideront à réduire les coûts de fonctionnement de la commune ?

La commune de Mirabeau en partenariat avec le SEDEL énergie ** du PNRL lance une réflexion globale pour une sobriété énergétique sur le développement du photovoltaïque dans notre commune.

L'explosion des coûts de l'énergie impacte significativement les budgets des collectivités territoriales de France. Outre les mesures que les communes de France devront prendre cet hiver conformément au plan d'urgence sobriété énergétique mis en place par notre gouvernement, la commune de Mirabeau a demandé au Parc de l'aider dans son action à long terme d'économie d'énergie et dans l'étude sur le développement du photovoltaïque sur Mirabeau.

«Il faut que cette étude sur la sobriété énergétique de notre commune soit réalisée rapidement afin d'être budgétisée pour 2023» a préconisé le maire.

Le SEDEL a pour mission de lister tout le patrimoine immobilier de Mirabeau pour diagnostiquer les besoins, la faisabilité (solidité des toitures etc) et aider les élus de la majorité dans le développement du photovoltaïque pour les bâtiments publics et le réseau de l'éclairage public.

«Sur notre territoire on ne sait pas mieux faire que le photovoltaïque» nous informe Monsieur Cohen directeur du pôle aménagement durable du parc. Il faudra toutefois respecter la doctrine du Parc concernant cette énergie et prendre en considération les critères environnementaux et de protection de notre patrimoine.

Ainsi le photovoltaïque ne peut être installé partout !

Par exemple son installation est interdite sur Les terres agricoles et les sites remarquables.

Les dés sont jetés !

L'Écho de la Fontaine vous présentera l'avancée de ce volet énergétique au printemps 2023

*source du Ministère de la transition écologique, et de la cohésion des territoires

** Services d'économies durables en Luberon

30 ans !
c'est la durée
de production d'énergie
d'un panneau solaire
Production à 100%
les 5 premières années.

URBANISME

AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE : ENTRE CAUCHEMAR ET INQUIÉTUDE DES MAIRES.

« Notre avenir ne se joue plus au niveau communal » regrette notre Maire. Lors de la réunion publique du 30 novembre réunissant des Mirabelains soucieux de l'avenir de l'urbanisme à Mirabeau, Robert Tchobdrénovitch a annoncé que désormais l'évolution de notre paysage urbain se jouait au niveau de notre intercommunalité (SCoT) avec l'objectif contraignant du ZAN*



Un imbroglio juridique et administratif conditionné par deux lois : la loi NOTRe et la loi « climat et résilience ».

« La SCOT sera présentée et validée en 2024 par la COTELUB » nous informe notre Maire (Président du SCoT). « On a encore un PLU à Mirabeau mais demain on a de grande chance d'avoir un PLUI ».

— Le législateur demande à ce que les aménagements urbains soient écologiques.

Les maires devront relever ces nouveaux défis, mais sans avoir plus aucun pouvoir. Les PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) deviendront la norme. Aujourd'hui il faut chercher à réduire l'implantation de zones dites artificialisées qui grignotent les terres agricoles ou les espaces naturels pour y faire des logements, des parkings, des commerces.

La loi « climat et résilience » prévoit déjà une réduction de 50% de la consommation foncière d'ici 2035 pour arriver en 2050 à zéro consommation, Zéro Artificialisation Net. (ZAN).

Cet objectif de sobriété foncière a été fixé pour lutter contre l'étalement urbain et protéger les écosystèmes.

ZAN : une densification de nos villages, un avenir résilient difficile à appréhender pour les élus.

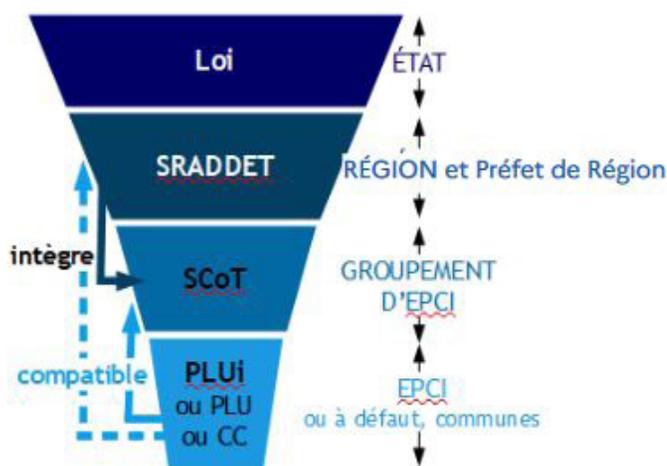
■ Dans le projet du SCoT il faudra définir des objectifs qui permettent la création de formes urbaines qualitatives, adaptées à l'identité de chaque commune, moins consommatrices d'espace.

Avec le ZAN en 2050, on ne touchera plus à une terre agricole. De ce fait on construira « de plus en

SRADDET, SCoT, PLU, PLUI sont des documents administratifs qui mettent en application des lois comme la loi NOTRe et la loi climat et résilience.

SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires élaboré par les régions) se situe au-dessus du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) conçu au niveau des intercommunalités et avec lequel le SCoT doit être en harmonie.

Ces documents prescrivent les PLU et PLUI



plus haut » (R2 voir R3). La surface immobilière sera de plus en plus réduite. Le moindre lopin de terre deviendra constructible.

Au lieu de prendre une terre agricole on divisera l'existant pour en faire des logements.

«On tend vers une densification contre laquelle le maire ne peut malheureusement plus rien faire »

■ Le ZAN accentue les fractures territoriales en opposant les projets entre eux : l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale à l'échelle intercommunale risque de donner lieu à des négociations houleuses entre les communes qui ont consommé beaucoup de foncier et qui devront renoncer à des projets, et celles qui sont plus vertueuses.

Appliquer le ZAN est un véritable casse-tête pour les maires : comment soutenir un projet de développement d'entreprise ou soutenir l'implantation de l'artisanat local lorsqu'il n'y a plus de foncier ?

La charte du Parc Naturel Régional du Luberon.

Elle s'intercale entre le SRADDET et le SCoT. Les réflexions de notre intercommunalité la Cotelub ont été prises en compte par le Parc lors de sa révision. Il faut être très vigilant avec ces normes contraignantes. «Si l'on prévoit par exemple d'installer une zone artisanale qui n'est pas prévue par la charte, on n'aura pas le droit de le faire » prévient le Maire.

Mirabeau : attractivité, aménagement durable et maîtrisé.

« Au niveau de notre commune nous avons su anticiper au regard de notre politique urbaine » constate le maire.

Cette anticipation nous a préservés d'un aménagement anarchique qui aurait été décidé au niveau intercommunal où la commune n'aurait plus aucun pouvoir réel de décision. »

Avec la construction des logements sociaux par Vallis Habitat dans la zone des Espinasses, la majorité municipale a répondu à la réglementation en vigueur. Ces constructions en accord avec notre charte EcoQuartier ont le label BDM (Bâtiment Durable Méditerranéen) niveau bronze.



Logements sociaux : pose de la première pierre décembre 2022

Le groupe scolaire de Mirabeau accueillera bientôt les élèves.

L'ALSH de notre village qui accueille aujourd'hui 80 enfants pourra recevoir jusqu'à 240 enfants.

L'attractivité est importante à Mirabeau. C'est pour cela que la commune de Mirabeau est lauréate de PVDD (Petite Ville de Demain).

« Forte de ce dynamisme, la majorité municipale anticipe autant que possible et développe à long terme sa stratégie politique en matière d'urbanisme afin de préserver et maîtriser le plus longtemps possible son PLU avant que celui-ci ne se transforme inévitablement en PLUI ! »

R. Tchobdrénovitch

Avec le groupe scolaire labellisé BDM niveau or, on a une visibilité à 2050 !

ASSOCIATION PAROISSIALE DE MIRABEAU

L'association paroissiale de Mirabeau a invité les villageois à participer à la crèche partagée de Mirabeau.



«La crèche est votre crèche ! Elle n'est pas seulement celle des paroissiens !»

Le 19 décembre dernier les membres de l'association ont proposé à tous les Mirabelains d'apporter un santon pour participer à la grande crèche partagée de l'église de Mirabeau.

Les premières crèches ont été créées à la révolution suite à la fermeture des églises. C'est le régime de la terreur qui prohibait les crèches d'église. « Elles étaient détruites, car on ne voulait absolument pas de représentation de signes religieux »

nous informe un des membres de l'association. Les provençaux ont fabriqué les premiers santons très souvent à l'image de leur famille. Ainsi sont nés les ravis, tambourinaires, meuniers, remouleurs etc. Cette tradition s'est perpétuée dans tous les foyers provençaux. Chacun la décore avec un brin d'olivier, de la mousse fraîchement cueillis dans les collines de notre village. Le santon fait partie de notre patrimoine provençal que nous devons préserver absolument.

MIRABEAU JUMELAGE

«Parliamo !» Mirabeau jumelage vous propose de venir échanger en italien, tous les lundis à partir de 18h30, salle Manon. Débutants et non débutants, venez découvrir ou entretenir votre pratique de l'italien autour de thématiques variées. Convivialité et entraide sont les seules règles de ces ateliers. Places limitées.

Renseignements : contacter la Présidente Isabelle WANGLER. Tel : 06.10.53.54.70

ASM MIRABEAU

L'ASM vous informe de l'ouverture d'une section pétanque dont l'activité se déroulera les lundis et jeudis de 16h à 19h au boulodrome.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter Mr Colin (responsable de la section). Tel : 06 81 34 77 27. Président de l'ASM N.Tchobdrénovitch. Tel 06 71 59 11

MIRABEAU MANIFESTATIONS



Comme chaque année M^r Henri Duret a organisé une journée de ramassage des olives avec les élèves de M^{me} Nalin. Les 144 kg d'olives vont être apportées au moulin pour en tirer de l'huile. Cette année la cueillette a permis de fabriquer 28 litres. Une fiole sera offerte à tous les élèves de l'école de Mirabeau ainsi qu'à toutes les maîtresses et les employées de l'école. Un bidon de 3 litres a été donné à la cantine et les 20 litres d'huile restants ont été offert à l'ALEM pour les vendre au marché de Noël pour financer les activités de l'école.

EN COURS

LE RETOUR DU TOURNIQUET !

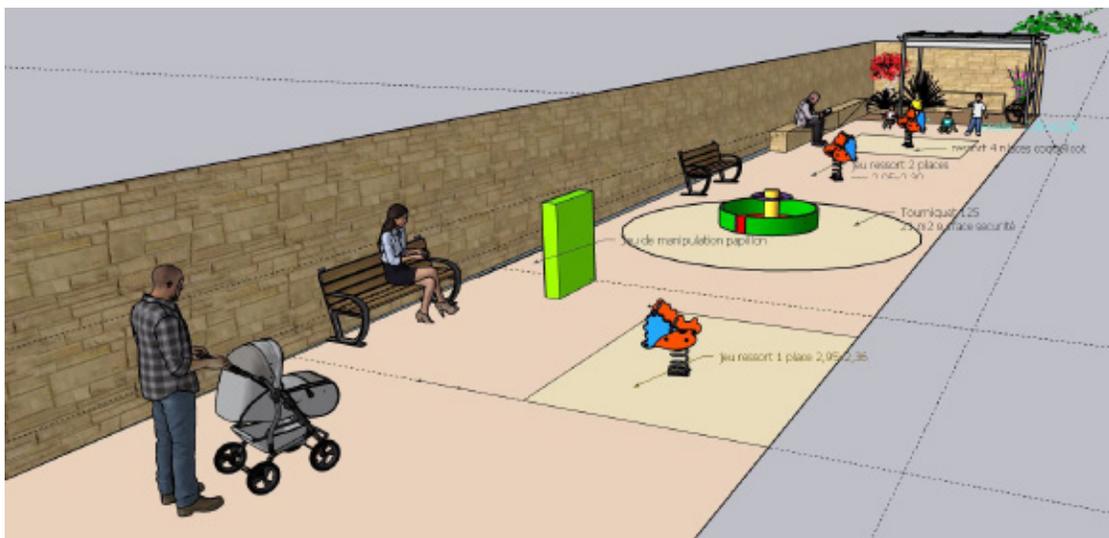
il y a une 20^{aine} d'année il n'y avait qu'un seul endroit où les élèves du primaire se retrouvaient pour aller jouer après l'école. A l'époque on ne disait pas on va jouer rue Magdelaine mais « *On va au tourniquet !!* »

20 ans après la majorité municipale réaménage l'aire de jeux. Le tourniquet est toujours présent avec des jeux supplémentaires en accord avec les nouvelles normes de sécurité.

« *On a tous des anecdotes sur le Tourniquet* » se souvient Guilhem, âgé aujourd'hui de 25 ans.

« *Le Tourniquet était le seul jeu qui existait. C'était une institution !* ». Enfant Guilhem, comme les autres jeunes mirabelains y retrouvait ses copains après l'école.

C'était aussi le lieu d'activité des anniversaires. Accompagnés de leurs parents ils s'amusaient pendant « *qu'en bas les adultes jouaient à la pétanque !* ».



Des jeux à ressorts, jeu de manipulation, un tourniquet à 4 places vont être installés en janvier.

Une tonnelle en fer forgé créée par un artisan de la région offrira un espace à l'abri du soleil, agrémenté de plantes méditerranéennes.

PORTRAIT

ÉLODIE BRAGUE FINALISTE DU PRIX LITTÉRAIRE DES LYCÉENS ET APPRENTIS 2022 ORGANISÉ PAR LA RÉGION PACA

Élodie Brague, Mirabelaine, lycéenne à Val de Durance à Pertuis a concouru dans la catégorie « concours d'écriture ».

Son texte « Et Prométhée défia les dieux » lui a permis de se hisser parmi les 5 finalistes dont les lectures se sont déroulées au palais du Pharo à Marseille

Bravo Élodie !!



LES CHRONIQUES MIRABELAINES DE MONSIEUR CLAUDE DUSSART

Les chapelles médiévales de Mirabeau
1239 -1727 (Suite)



Ces petites chroniques, écrites par M^r Claude Dussart, seront publiées dans le bulletin municipal. Elles feront découvrir aux lecteurs des strates d'histoire de notre village. Elles présenteront aussi les principaux monuments et ses hôtes les plus marquants. Des histoires pour les futures générations ...

La Chapelle Sainte Madeleine de Cantepedrix.

Cette chapelle du XII^e siècle (aujourd'hui propriété privé) est bâtie juste derrière le pont de la Durance, sur un éperon rocheux situé aux abords de la route des Alpes et surplombant la rivière. Elle fut érigée par les moines de l'Abbaye de Saint-André de Villeneuve vers 1165, abbaye qui contrôlait depuis le début du siècle la totalité du territoire de Mirabeau.

L'architecture de l'édifice est très classique : nef à deux travées, voûte en berceau brisé et abside semi-circulaire. Les nombreux trous qui marquent sa façade ont servi à mettre en place un auvent destiné à abriter des pèlerins. Le défilé de Mirabeau fut le siège de passeurs de rivière ; l'édifice s'appela donc «chapelle des radeliers». Vers 1260, elle prit le nom de «Sainte Madeleine du Pont de Cantepedrix», en référence à un premier pont qui fut construit sur la Durance. Le pont a été maintes fois détruit, puis remplacé chaque fois jusqu'à notre époque.

C'est vers le milieu du XIV^e siècle, que le sanctuaire prit le nom de Sainte Madeleine du pont, en rapport avec le bac fixé à cet endroit. La chapelle Sainte Madeleine construite pour protéger rassurait par sa présence les personnes empruntant le bac passant d'une rive à l'autre de la Durance.

Certains priaient avec ferveur demandant protection de la Sainte, pour que le passage se passe bien, surtout par forte turbulence.

Cette chapelle de CantePerdrix, un des plus anciens prieurés de Provence dédié à Sainte Madeleine, était le lieu de culte d'une confrérie de bateliers pontonniers de la Durance.

Elle fut utilisée comme remise après la Révolution de 1789. Classée monument historique en 1928, elle fut restaurée en 1948.

Déjà sous la domination romaine on voit dans les Gaules des corporations de Bateliers pour transporter les marchandises et faciliter le passage des rivières. Une médaille en bronze antique a été trouvée à Cavaillon, portant d'un côté une outre enflée, présentant un beau relief, et de l'autre une inscription. Il y avait à Cavaillon un collège des frères Utriculaires, c'est-à-dire des gens préposés à faire traverser la Durance sur des peaux de bouc gonflées que l'on rapprochait les unes des autres, et sur lesquelles on jetait des petits fagots de roseaux ou de joncs étroitement liés ensemble avec des planches ou des perches.

Les bateliers «Utriculaires», formaient un collège ou une communauté pareille à celle des patrons de barques du Rhône, de la Saône et de la Loire.

Dans le Moyen Âge certains bateliers intéressés seulement pour leur propre intérêt n'étaient bien souvent que des brigands qui dévalisaient les voya-

geurs, et qui suivant l'expression d'un écrivain : « *sous prétexte de les faire passer d'un bord à l'autre, les faisaient passer dans l'autre monde.* »

Pour remédier à ce désordre, quelques hommes pieux conçurent le projet d'établir des prieurés, des chapelles et parfois des hospices.

Vers le 12^e siècle, on parle de saints personnages qui s'étaient établis pour veiller à la sûreté du bac de Mirabeau. Des passagers avaient fait commencer un pont de pierre par les Frères pontifes ou faiseurs de pont.

Ils avaient bâti un hospice qui faisait partie d'une chapelle dédiée à sainte Madeleine, que le peuple a appelé la chapelle de la Chèvre.

La particularité de cette chapelle fut l'inscription gravée en lettres capitales gothiques sur le sommier gauche de la porte en plein cintre, qui rappelle l'éclipse de soleil survenue le 3 juin 1239, qui marqua tant les esprits.

En effet le 03 juin 1239, le soleil subit une éclipse totale elle que le jour parut devenir nuit et qu'en plein midi on a vu briller les étoiles !

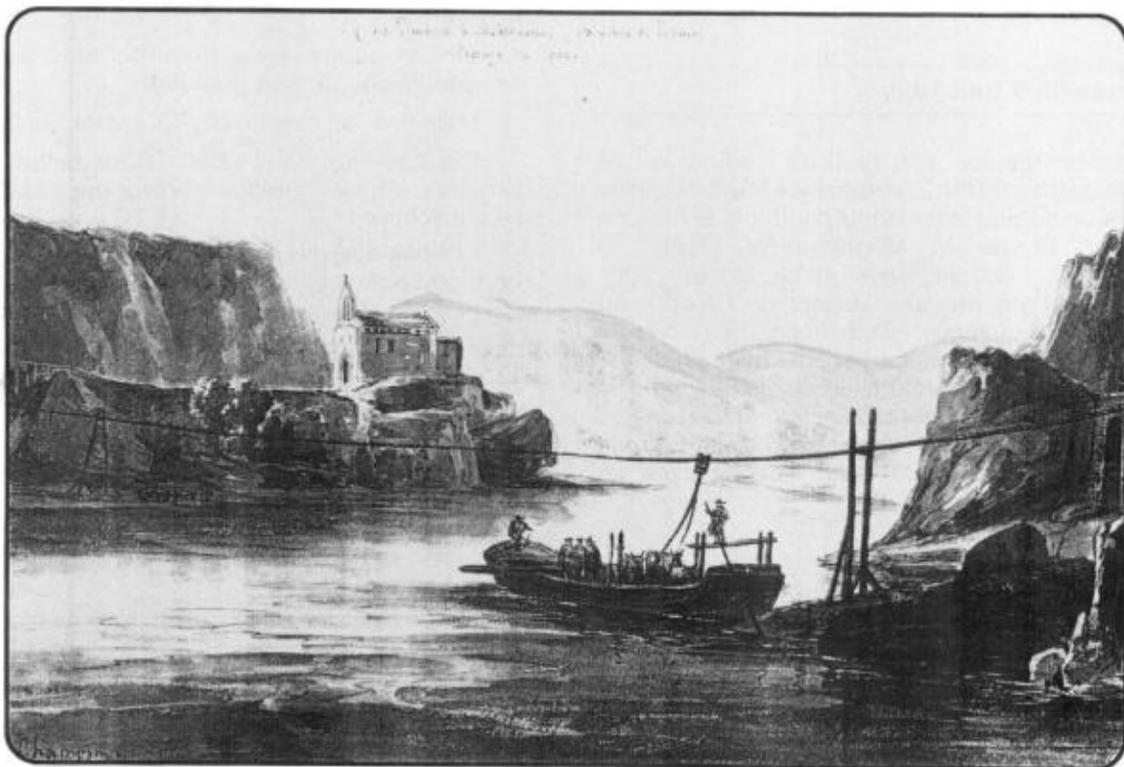


Fig. 1. — La Durance à Mirabeau.

Dessin de Champion, crayon et sépia, qui date du premier tiers du 19^e siècle.
Bibliothèque municipale, Avignon. Tous droits réservés

LIEN SOCIAL SOLIDARITÉ

VIVE NOËL AVEC LA CCAS

128 COLIS DE NOËL !

Bernadette Vitale et son équipe ont offert 128 colis de Noël cette année à nos aînés. Pour celles et eux qui ne pouvaient se déplacer en mairie, un système de livraison a été mis en place

DISTRIBUTION DE CHOCOLATS

A l'initiative de la commune et de la CCAS, des chocolats ont été distribués à chaque élève de l'école de Mirabeau.

«La magie de Noël c'est pour les séniors mais aussi pour les enfants que nous avons plaisir à rencontrer à l'école pour leur offrir ces petits cadeaux» nous a confié Bernadette Vitale.



UN SPECTACLE MAGIQUE !

Invitée dimanche 10 décembre par la ccas en collaboration avec l'ALEM, la confrérie des magiciens est venue divertir les enfants de Mirabeau.

Les jeunes Mirabelains accompagnés de leur parents ont pu découvrir les secrets de cet art mystérieux qu'est la magie. Comment devenir magicien ? Les enfants peuvent désormais y répondre !

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

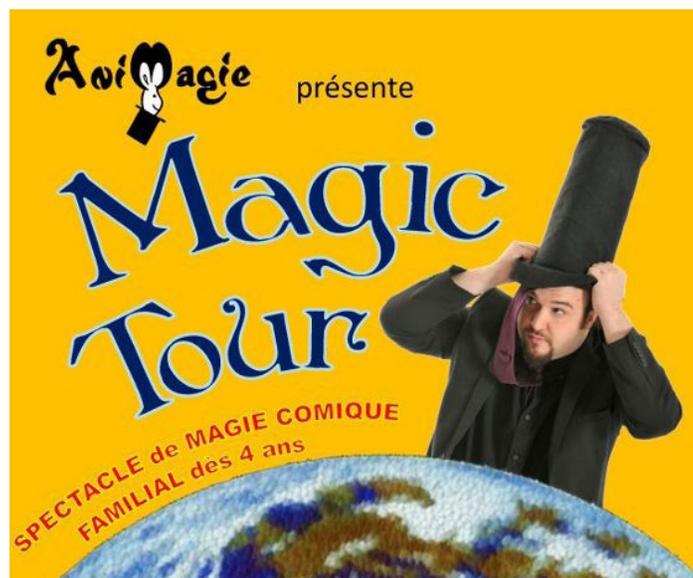
Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

Aérez au moins 10 min. par jour

Faites vérifier et entretenir : chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver

Utilisez dehors : appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes

Respectez le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson



COTELUB, NOTRE INTERCO

>APPLICATION TRASH SPOTTER

À l'occasion de la journée régionale « Nettoyons le Sud » initiée par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Cotelub renforce son action en faveur de la gestion des déchets en se dotant d'un outil nouveau destiné à lutter contre les dépôts sauvages : l'application Trash Spotter.



L'application est à télécharger sur Google Play et App Store.

Cette application pour smartphone donne la possibilité aux habitants du territoire de signaler les dépôts sauvages de déchets dans la nature pour permettre l'intervention des services de Cotelub.

La plus-value de cette outil c'est également, de reconnaître et encourager l'éco-citoyenneté des habitants avec une valorisation financière du geste qui sera reversée aux associations de protection de l'environnement intervenant sur le territoire.

Pour plus d'informations
<https://trash-spotter.green/>



>REMISE DES PRÊTS D'HONNEUR : ET LA LAURÉATE EST ... UNE MIRABELAINE !

En partenariat avec Cotelub, Initiative Sud Luberon (ISL) a financé 4 nouvelles entreprises sur le territoire. Parmi les 4 lauréats récompensés pour leur projet, une mirabelaine Véronique Branet a obtenu un prêt d'honneur de 5000 €.



Coach professionnelle dans le domaine médical depuis 20 ans cette jeune femme qui s'installe sur Mirabeau souhaite aider les malades pour les soutenir eux et leur entourage afin de les aider à mieux vivre la maladie. « J'aide le malade et sa famille pour qu'ils retrouvent les ressources et la force pour favoriser la guérison. Je les aide à retrouver la joie, la paix et la sérénité »

Les autres lauréats

Le restaurant l'Ecole Buissonnière sur Sannes, ouvert par Patricia Trigueros,
Le Haras de la Tuilière sur Cucuron, repris par Noémie Erard,
La Brasserie du Lac (anciennement Le Loup Bleu) sur La Motte d'Aigues, à l'étang de la Bonde, repris par Guillaume Durand

Cérémonie des vœux du Maire

Samedi 21 janvier 2023

salle du Barry
A partir de 18h00

Le verre de l'amitié clôturera la cérémonie



Vous êtes propriétaire d'un logement et vous y réalisez des travaux ? Le service « Gérer mes biens immobiliers » (GMBI) vous permet désormais d'effectuer vos démarches fiscales en ligne.

Ce service permet aux propriétaires de locaux d'habitation ou professionnels de consulter le descriptif de leurs biens immobiliers à partir de leur espace sécurisé sur impots.gouv.fr.

Le service s'enrichit pour permettre aux propriétaires, à partir de leur espace sécurisé, de réaliser leur déclaration foncière sans se déplacer dans leur Service départemental des impôts fonciers ou leur Centre des Impôts fonciers.

Ils pourront ainsi remplir leurs obligations déclaratives en ligne suite à la modification de la consistance d'un local existant ou à la réalisation d'une construction neuve.

Par ailleurs, les éléments liés aux taxes d'urbanisme seront déclarés en même temps que la déclaration foncière dans un parcours unique intégré. Enfin, le service GMBI va à nouveau évoluer début 2023 pour gérer une nouvelle obligation déclarative des propriétaires. Ils devront, pour chacun des locaux qu'ils possèdent, indiquer à l'administration fiscale, avant le 1^{er} juillet 2023, à quel titre ils l'occupent (habitation principale ou secondaire) et, quand ils ne l'occupent pas eux-mêmes, l'identité des occupants et la période d'occupation.

Toute l'actualité de votre village

Attention !

Pour continuer de recevoir l'Echo mensuel vous devez vous abonner directement sur le site de la commune. (En bas de la page d'accueil)

- Le site de la commune www.mirabeauluberon.fr
- Facebook du Maire Robert Tchobdrénovitch
- Application panneapocket

Grâce à tous ces supports de communication vous recevrez l'essentiel des actualités municipales, les événements culturels, sportifs et associatifs à venir !

Inscription à la newsletter

Recevez les informations mensuelles de votre commune directement dans votre boîte email.

Entrez votre adresse email pour vous inscrire *

S'INSCRIRE

ÉTAT CIVIL : 1^{ER} AOÛT 2022 > 5 DÉCEMBRE 2022

Ils nous ont quitté

LOZANO MORALEZ

veuve SANCHEZ Antonia 20 novembre

CANOVAS Claude 1^{er} décembre

Ils se sont mariés

BELMONTE Mathieu et GRUENAIIS Marion

RAMOND Paul et FRICONNEAU Garance

BELOT Nicolas et MONSCH Emmanuelle

Ils sont nés

LEFEBVRE Mathis né le 1^{er} septembre

(L'Echo de la Fontaine ne publie que les déclarations de naissances des enfants autorisées par les parents.)

6 août

10 septembre

24 septembre

Les élus de l'opposition ne nous ont pas transmis leur tribune pour cette édition du magazine municipal